

Habilitation Electrique

HTA H1(V) / H2(V) / HC HE Mesure / HE Vérification / HE Essai

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'opérer sur les installations électriques haute tension domaine HTA en toute sécurité.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Permettre aux salariés de mettre en application les prescriptions de la NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages et installations électriques Haute Tension domaine HTA
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

Public visé et Prérequis

Public visé :

Personnel chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique : travaux, mesures, vérifications, essais, ou autres opérations sur des installations électriques en HTA.

Prérequis :

Différencier les grandeurs électriques.

Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.

Identifier les équipements électriques dans leur environnement.

Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Connaissances générales HTA

- Les différents ouvrages et installations en haute tension
- Les fonctions des matériels électriques HTA.
- Les risques spécifiques à la haute tension (induction et couplage capacitif).
- Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, inter verrouillage, équipement collectif et individuel) utilisation et vérification.

Thèmes spécifiques aux H1(V)/H2(V)/HC

- Travaux d'ordre électrique en HTA hors tension
- La préparation des travaux, l'analyse des risques, les mesures de prévention
- Les différentes consignations et mises hors tension : d'un transformateur, d'une cellule, d'un poste...
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation, des instructions de sécurité et le rôle des différents acteurs
- La rédaction des documents (attestation de consignation ou de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...)

Après-midi

Thèmes spécifiques aux HE Mesure/HE Vérification

- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions et échanges d'informations.
- Responsabilités et limites du champ d'activité pour chaque titre d'habilitation.
- Mesures de prévention à appliquer lors des mesures et des vérifications : éliminer le risque, organiser, délimiter et faire respecter la zone de travail
- Documents applicables lors des mesures et des vérifications : instructions de sécurité, autorisation d'accès, avis de fin de mission...
- Équipements de travail utilisés : identification (marquage normatif...), vérification et utilisation.

Thèmes spécifiques aux HE Essai

- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions et échanges d'informations.
- Prescriptions d'exécution des essais.
- Consignes pour l'application des essais particuliers
- Documents applicables dans le cadre des essais et documents associés.
- Risques spécifiques aux essais.
- Procédure de consignation et documents associés.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur. Pour la mise en situation, le client devra fournir une platine d'exercice HTA et les EPI.

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en électricité tertiaire et industrielle depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émergence par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Un titre d'habilitation sera remis à l'employeur

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Avis et titre prérédigé adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.